



# ASSEMBLÉE NATIONALE

16ème législature

## FERMETURE NOCTURNE DES SERVICES D'URGENCE

Question au Gouvernement n° 1014

Texte de la question

### FERMETURE NOCTURNE DES SERVICES D'URGENCE

**Mme la présidente.** La parole est à M. Guillaume Garot.

**M. Guillaume Garot.** Redon, Vouziers, Aubenas, Périgueux et, nous l'avons appris hier, en Mayenne, plus aucun hôpital n'assurera les urgences la nuit durant l'été, à l'exception des urgences vitales – permettez-moi d'ailleurs d'associer à ma question mon collègue Yannick Favennec-Bécot.

**M. Boris Vallaud.** Quel scandale !

**M. Guillaume Garot.** Voilà votre bilan depuis six ans, alors que vous nous expliquez que tout est sous contrôle et que cela finira par aller mieux ! (*Applaudissements sur les bancs du groupe SOC et sur plusieurs bancs des groupes LFI-NUPES, Écolo-NUPES et GDR-NUPES.*) Mais, c'est tout l'inverse qui se produit ! Le pays connaît une dégradation sans précédent de l'accès aux soins et de la situation des hôpitaux.

Depuis le 1er décembre 2021, selon Samu-Urgences de France, 36 000 patients ont dormi sur un brancard, sans qu'aucune chambre ne leur ait été attribuée. (*Applaudissements sur les bancs du groupe SOC.*) Certes, le problème ne date pas d'hier (« Ah ! » sur plusieurs bancs du groupe RE) et chacun porte une part de responsabilité. (M. François Cormier-Bouligeon désigne les bancs de la gauche.) Mais, madame la Première ministre, votre responsabilité, aujourd'hui, c'est d'agir.

Or permettez-moi de rappeler que le Ségur de la santé n'a pas produit le choc d'attractivité escompté dans le domaine des métiers du soin. Permettez-moi également de rappeler que vous avez refusé toute régulation de l'installation des médecins libéraux...

**M. Cyrille Isaac-Sibille.** C'est l'hôpital !

**M. Guillaume Garot.** ...pour mieux les répartir dans le territoire national, comme le proposait notre groupe de travail transparent.

**M. Jérôme Guedj.** C'est l'échec de votre politique !

**M. Guillaume Garot.** Pire encore, vous diminuez les remboursements de certains médicaments et soins dentaires...

**M. Boris Vallaud.** Quelle honte !

**M. Guillaume Garot.** ...ce qui provoquera, à coup sûr, du renoncement aux soins.

**M. Erwan Balanant.** Il était de combien l'Ondam (objectif national de dépenses d'assurance maladie), lorsque vous étiez au pouvoir ?

**M. Guillaume Garot.** Notre hôpital brûle et vous regardez ailleurs. (*Applaudissements sur les bancs du groupe SOC.*) C'est l'ensemble de notre système de santé qui craque de partout. Quand prendrez-vous, madame la Première ministre, la mesure de l'urgence ? (*Applaudissements sur les bancs du groupe SOC et sur plusieurs bancs des groupes LFI-NUPES, Écolo-NUPES et GDR-NUPES.*)

**Mme la présidente.** La parole est à Mme la ministre déléguée chargée de l'organisation territoriale et des professions de santé.

**Mme Agnès Firmin Le Bodo,** *ministre déléguée chargée de l'organisation territoriale et des professions de santé.* Vous m'interrogez sur la situation des services des urgences, en Mayenne notamment.

**M. Sébastien Jumel.** S'il n'y avait que la Mayenne, cela irait !

**Mme Agnès Firmin Le Bodo,** *ministre déléguée.* Afin de faire face aux tensions en ressources des personnels de santé, qui touchent à la fois les établissements de santé et les professions libérales dans les territoires, les professionnels se sont mobilisés et regroupés, avec la Fédération interhospitalière, afin d'apporter une réponse pour cet été : les urgences seront effectivement fermées de dix-huit heures trente à huit heures, mais les urgences vitales seront assurées vingt-quatre heures sur vingt-quatre et sept jours sur sept.

Nous pouvons remercier l'ensemble de ces professionnels, médecins de ville comme praticiens des hôpitaux, de se mobiliser, comme l'été dernier, afin d'assurer, à travers le service d'accès aux soins (SAS), une régulation qui permette de répondre à tous les appels reçus par le 15. C'est tout l'enjeu du déploiement du SAS qui a d'ailleurs été évalué par l'Inspection générale des affaires sociales (Igas) et étendu à l'ensemble du territoire. Je tiens à le répéter et il est important de le signaler à nos concitoyens : les urgences vitales seront bien assurées vingt-quatre heures sur vingt-quatre.

Enfin, nous tenons à rappeler que le Gouvernement est pleinement mobilisé en faveur des urgences et a prévu le doublement des rémunérations lors des gardes et une majoration des heures de nuit.

Le sujet de la régulation, que vous avez évoqué, a été tranché il y a quelques jours dans cet hémicycle, par un vote : la régulation n'est pas la réponse aux besoins de santé de nos concitoyens. Que ce soit à la ville ou à l'hôpital, nous déployons un éventail de mesures et nous aurons l'occasion, dans les prochains jours, de faire de nouvelles annonces pour répondre aux besoins des Français.

**M. Vincent Descoeur.** Ce n'est pas rassurant du tout !

**Mme Marie-Christine Dalloz.** On recule sur le sujet !

## Données clés

**Auteur :** [M. Guillaume Garot](#)

**Circonscription :** Mayenne (1<sup>re</sup> circonscription) - Socialistes et apparentés (membre de l'intergroupe NUPES)

**Type de question :** Question au Gouvernement

**Numéro de la question :** 1014

**Rubrique :** Établissements de santé

**Ministère interrogé :** Organisation territoriale et professions de santé

**Ministère attributaire :** Organisation territoriale et professions de santé

Date(s) clé(s)

**Question publiée le** : 28 juin 2023

La question a été posée au Gouvernement en séance, parue dans le journal officiel le 28 juin 2023